

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1386/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Finances un volontaire de l'Aide technique, inspecteur des impôts.

n° 72-1386/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
26 septembre 1972

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1972

Date du numéro
10 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Louis Daniel, volontaire de l'Aide technique, est, pour compter du 14 septembre 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre des Finances, pour servir en qualité d'inspecteur des impôts, au service des Contributions indirectes.